



Chères adhérentes, chers adhérents,

Dans le cadre des différents dispositifs d'aides, comme évoqué dans notre précédente communication, il existe le PASS SPORT et le PASS PLUS.

**PASS SPORT** : 50€ soumis à conditions de ressources

**PASS PLUS** : 60€ pour tous les collégiens des Yvelines et Hauts de seine

**Lors de l'envoi de votre demande de lien**, merci de bien vouloir nous transmettre le **numéro de PASS SPORT** communiqué par l'Etat

et/ou le **ticket d'affectation du PASS PLUS** afin que nous puissions vous les déduire de la cotisation lors de l'envoi du lien de réinscription.

**Lors des permanences, de l'aide pourra vous être apporté.**

Merci de votre compréhension

Sportivement

Ludovic BUSSON

Président ASMB FOOTBALL